

MEDECIN RESPONSABLE DE POLE PMI SANTE**FONCTION : Responsable de Pôle****CADRE D'EMPLOIS : Médecin Territorial****Libellé de la DG : Direction Générale Solidarité (DG SOL)****Libellé de la Direction : Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de l'Avesnois****Libellé du Pôle : Pôle PMI Santé**

Effectif actuel du service :

Lieu de travail : Avesnelles

DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION(S) ET DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte de travail : La Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de l'Avesnois est l'une des 8 Directions Territoriales de la Direction Générale chargée de la Solidarité. Elle met en œuvre les politiques départementales d'action sociale, dans son territoire. Cette Direction comprend 4 pôles dont le pôle PMI Santé.

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Adjoint PMI (Responsable du Service Départemental de PMI), vous êtes le collaborateur direct du Directeur Territorial et vous faites partie intégrante de l'équipe de direction territoriale.

Chargé de la mise en œuvre des politiques départementales en matière de Protection Maternelle et Infantile au sein de la DTPAS, vous êtes le référent médical des professionnels médicaux et paramédicaux participant aux missions des services PMI et des services Prévention Santé.

Vous êtes le responsable hiérarchique :

- des médecins responsables de service PMI en Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) et en maternité (le cas échéant) et de leurs équipes.
- du (ou des) responsable(s) de l'équipe administrative Accueil Petite Enfance du Pôle PMI Santé.

Vous êtes en relation avec les services des UTPAS, de la DTPAS (Pôle Enfance Famille, Pôle de la Lutte contre les Exclusions et Promotion de la Santé, Pôle Personnes Agées et Personnes Handicapées), de la DEF, de la DLES et de la DPAPH.

À l'externe, vous êtes le référent médical PMI-Santé de la Direction Territoriale.

Motif de la demande de recrutement :

- Création de poste
- Vacance de poste

Poste n°

Référent DRH :

[Delphine CUSTOZA](mailto:Delphine.custoza@lenord.fr)
Delphine.custoza@lenord.fr

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES / TRANSVERSALES	CONDITIONS D'EXERCICE
<p>■ Principales : Le médecin Responsable de Pôle PMI Santé est chargé de :</p> <p>Piloter la mise en œuvre de la mission PMI sur la DTPAS. - Valider les adaptations d'organisation des services PMI en UTPAS au regard des besoins de population et des moyens disponibles. - Organiser la gestion du personnel PMI, quel que soit le statut, notamment en cas de poste(s) vacant(s) pour veiller à l'équité de la réponse territoriale (service au public). - Participer au recrutement des personnels PMI. - Analyser les activités en s'appuyant sur les données statistiques et la connaissance du territoire apportée par les médecins responsables de service PMI.</p> <p>Etre responsable du pôle PMI-Santé. - Dans le domaine de l'accueil collectif de la petite enfance et de l'agrément des assistants maternels et assistants familiaux, mettre en œuvre les procédures relatives à ces thématiques et prendre, par délégation du Président du Conseil Général, les décisions d'autorisation et d'agrément sur avis du médecin responsable de service PMI en UTPAS. - Impulser le projet de développement local de l'accueil petite enfance sur le territoire. - Organiser l'instruction administrative des projets, demandes de subvention et conventions relatifs à la PMI.</p> <p>Etre un acteur de santé publique. - Représenter le Département en matière de santé publique dans les différents réseaux du territoire : périnatalité, planification familiale, petite enfance, adolescence... - Grâce à la connaissance de la population et de ses besoins en matière de santé, participer à l'élaboration des contrats locaux de territoire. - Contribuer à l'élaboration des politiques départementales et à leurs conditions de mise en œuvre dans le cadre de la Commission Technique Départementale PMI Santé (CTD PMI Santé).</p>	<p>Management stratégique : • Connaître les problématiques et les enjeux départementaux • Mobiliser les équipes, impulser une réflexion et entraîner l'adhésion</p> <p>Management d'équipe : • Piloter un service, encadrer une équipe • Accompagner les professionnels de l'équipe dans leurs pratiques • Conduire une réunion</p> <p>Management de projet ou par objectifs : • Disposer de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de conceptualisation • Savoir animer des groupes de travail, • Savoir évaluer l'impact d'une action ou d'un projet</p> <p>Compétences organisationnelles : • Travailler en transversalité</p> <p>Aptitudes personnelles et savoir être : • Savoir négocier, représenter et coordonner</p> <p>Aptitudes relationnelles : • Avoir de bonnes capacités d'écoute</p>	<p>Obligations du poste :</p> <p>Médecin territorial expérimenté, compétent ou spécialiste en pédiatrie, gynécologie, pédopsychiatrie ou santé publique. A défaut médecin généraliste capable d'acquérir rapidement une légitimité technique sur le sujet.</p>
<p>■ Spécifiques : - Coordonner les activités de planification familiale sur le territoire. - Veiller au respect de l'éthique, de la déontologie médicale, des protocoles de bonnes pratiques et de sécurité sanitaire des consultations. - En cas de difficulté majeure dans une structure collective, participer en lien avec l'Agence Régionale de Santé à la mission de contrôle.</p> <p>- Intervenir si nécessaire à titre de conseil technique, notamment pour</p>	<p style="text-align: center;">COMPÉTENCES TECHNIQUES</p> <p>Connaissance du Code de la Santé publique relatif à la PMI et du Code de l'Action Sociale et des Familles relatif à l'enfance et à la famille.</p>	<p>Eléments complémentaires de rémunération :</p> <p>NBI : 25 points Régime indemnitaire de fonction : oui</p>

des situations individuelles de protection de l'enfance auprès des médecins PMI des UTPAS.		
--------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

En lien avec le médecin responsable de la Mission Prévention Santé de la DLES pour les missions dévolues aux Services de Prévention Santé : - Assurer l'autorité médicale vis-à-vis des médecins de SPS, en articulation avec le responsable de service SPS - Donner un avis sur le recrutement des médecins de SPS		
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Fiche éditée le XX/XX/XXXX